

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 11

Révision: 04.05.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **8000 Osmo Nettoyant et Diluant**

1.2 Utilisations identifiées

pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Diluant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf

Service chargé des renseignements:

Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centrale d'appel de détresse de poison Berlin (24h): +49 (0) 30 / 30686 790
Consultation en anglais et allemand.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xn; Nocif

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Indications particulières

concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 11

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: 8000 Osmo Nettoyant et Diluant

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger

GHS08

Mention d'avertissement

Danger

Composants dangereux**déterminants pour l'étiquetage:**

hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires: EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**2.3 Autres dangers****Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

CAS: 64742-48-9	hydrocarbures aliphatiques, C10-C13	Xn R65 R66 Asp. Tox. 1, H304	25-100%
Numéro CE: 918-481-9			
Numéro index: 649-327-00-6			
Reg.nr.: 01-2119457273-39			

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

hydrocarbures aliphatiques	≥ 30%
----------------------------	-------

Indications complémentaires: Les hydrocarbures utilisés ne contiennent pas de benzène ou le benzène à des concentrations <0,1%, répondant ainsi aux exigences de la note P de l'annexe VI du règlement (CE) no. 1272/2008 (règlement CLP).

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 11

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: 8000 Osmo Nettoyant et Diluant

(suite de la page 2)

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Amener les sujets à l'air frais.
- Après inhalation:** Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- Après ingestion:** En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Perte de connaissance
Nausées
Vertiges
Migraine
Etourdissement
Risque de pneumonie.

Risques

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:** Sable
Poudre d'extinction
Brouillard d'eau
Dioxyde de carbone
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 11

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: 8000 Osmo Nettoyant et Diluant

Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

(suite de la page 3)

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 11

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: 8000 Osmo Nettoyant et Diluant

(suite de la page 4)

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
 Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

Source	VME/TWA (8) 1,200 mg/m ³ EU HSPA
--------	--

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
 Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.
 Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
 Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Filtre provisoire:

Gasfiltergerät EN 14387 Typ A (organische Gas/Dämpfe (Siedepunkt > 65 °C)).

Protection des mains:

Gants résistant aux solvants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 11

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: 8000 Osmo Nettoyant et Diluant

(suite de la page 5)

Matériau des gants
Temps de pénétration du
matériau des gants

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Caoutchouc nitrile

Pour le contact permanent, des
gants dans les matériaux suivants
sont appropriés:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6).

Des gants dans les matériaux
suivants sont appropriés comme
protection contre les
éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Des gants dans les matériaux
suivants ne sont pas appropriés:

Gants en tissu épais

Protection des yeux:

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Transparent
Odeur:	Douce

Changement d'état

Point de fusion:	-25 °C
Point d'ébullition:	> 180 °C

Point d'éclair > 61 °C

Température d'inflammation: 240 °C

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 11

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: 8000 Osmo Nettoyant et Diluant

(suite de la page 6)

Limites d'explosion:	
Inférieure:	0,6 Vol %
Supérieure:	7,0 Vol %
Pression de vapeur à 0 °C:	1 hPa
Densité à 20 °C:	0,787 g/cm ³
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Viscosité:	
Cinématique à 20 °C:	2 mm ² /s
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/****conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions**dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition**dangereux:**Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Oxydes nitriques (NOx)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë:****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13**

Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50 / 4h	> 5 mg/l (rat) (OECD 403)

Effet primaire d'irritation:**de la peau:**

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

des yeux:

Effet d'irritation.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 11

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: 8000 Osmo Nettoyant et Diluant

(suite de la page 7)

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires: Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Vapeurs étourdissantes.
L'inhalation de vapeurs concentrées et l'absorption orale entraînent des états narcotiques ainsi que des maux de têtes, vertiges, etc.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

EC50 / 48h	> 1000 mg/l (daphnia) (OECD 202)
EC50/ 72h	> 1000 mg/l (algae) (OECD 201)
LC50 / 96h	> 1000 mg/l (fish) (OECD 203)

12.2 Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement, mais potentiellement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:

Remarque: Le produit est légèrement volatil.

Autres indications écologiques:

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

07 07 04	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
15 01 10	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 11

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: 8000 Osmo Nettoyant et Diluant

(suite de la page 8)

Emballages non nettoyés:**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU**ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**14.2 Nom d'expédition des Nations unies****ADR** néant**ADN, IMDG, IATA** néant**14.3 Classe(s) de danger pour le transport****ADR, ADN, IMDG, IATA****Classe** néant**14.4 Groupe d'emballage****ADR, IMDG, IATA** néant**14.5 Dangers pour l'environnement:****Marine Pollutant:** Non**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.**Indications complémentaires de transport:** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.**"Règlement type" de l'ONU:** -

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2015

Numéro de version 11

Révision: 04.05.2015

Nom du produit: 8000 Osmo Nettoyant et Diluant

(suite de la page 9)

Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Service établissant la fiche technique:

Département sécurité des produits

Contact:

Hr. Dr. Starp

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

*** Données modifiées par rapport
à la version précédente**